



APPEL À CANDIDATURES LOUIS LUMIÈRE

Ouverture à partir du **28 février 2013** – clôture le 30 avril 2013

Programme de mobilité, destiné à de jeunes réalisateurs français ou domiciliés en France, souhaitant séjourner à l'étranger dans le(s) pays de leur choix, pour y développer un projet spécifique au cours de l'année 2014.

Ce dispositif vise à soutenir la jeune création cinématographique documentaire et favoriser le développement de projets à l'étranger.

Discipline

cinéma / documentaire de création et essai

Critères d'éligibilité

- posséder la nationalité française ou résider en France depuis au moins 5 ans
- avoir 38 ans **au plus** l'année de dépôt de candidature
- avoir achevé ses études et justifier d'une pratique professionnelle
- être libéré de son activité professionnelle durant le séjour.

Les lauréats se verront attribuer une allocation forfaitaire de séjour de 6.000 € pour un séjour de 2 mois consécutifs à l'étranger.

Information et contact

via le formulaire de candidature en ligne sur la plateforme **IF Prog** consultable sur le site de l'Institut français

<http://www.institutfrancais.com/louis-lumiere>
michelle.robert@institutfrancais.com